

DEMANDE DE SUBVENTION

Règlement de la Ville sur le Programme de subvention favorisant le retrait ou le remplacement d'appareils à combustion solide non certifiés ou certifiés de première génération - PBO R.V.Q. 2950

 Renseignements sur l'id 	entité du requérant						
Nom de famille		Prénom		Téléphone			
Nom de famille		Prénom		Téléphone			
Adresse du domicile du requérant (numéro, rue, appartement)		l ven					
Adresse du domicile du requerant (numero,	rue, appartement)		Ville				
Province	Code postal	Courriel					
Renseignements complémentaires							
 Renseignements relatifs Adresse de l'immeuble faisant l'objet de la d 		ment) Ville		Code postal			
Adresse de l'illineasie laisant l'objet de la d	emande (numero, rue, apparter	TIGHT, VIIIC		Gode postal			
Le requérant est : propriétaire de l'immeuble où se situe l'appareil occupant de l'immeuble où se situe l'appareil							
	¬						
Subvention demandée pour : <u>retrait</u> uniquement <u>remplacement</u> par un appareil certifié							
Date de collecte* de l'appareil retiré par le fournisseur de la Ville :							
* <u>Démarche obligatoire afin d'obtenir la subvention :</u>							
Pour la collecte de votre vieil appareil, contacter:							
• par courriel: ville.poele@gmail.com							
Précisez qu'il s'agit d'un ramassage d'appareil pour le programme de subvention de la Ville de Québec. Placez votre vieil appareil à							
l'extérieur au fond de votre entrée ou sous un abri auto. Il doit être situé à la hauteur du sol, sans escalier. Ne mettez pas votre							
appareil près du chemin, car un a	utre ferrailleur, non auto	risé, pourrait le ramasser.					
3. Déclaration obligatoire de votre appareil à la Ville de Québec							
Tout propriétaire d'un appareil à combustible solide doit le déclarer à la Ville de Québec, conformément au Règlement sur les appareils à combustible solide, R.V.Q. 2954. Vous avez 90 jours pour enregistrer votre appareil, déclarer son remplacement ou son retrait.							
La déclaration doit se faire exclusivement par la site Internet de la Ville à l'aide des formulaires en ligne. Vous pouvez y accéder par les liens ci-dessous:							
Formulaire de déclaration en ligne: www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/poele-foyer.aspx							
Pour toute question relative à la déclaration obligatoire de votre appareil, veuillez contacter le 311. Veuillez noter que la demande de subvention ne constitue pas votre déclaration.							



DEMANDE DE SUBVENTION

Programme de subvention favorisant le retrait ou le remplacement d'appareils à combustible solide non certifiés ou certifiés de première génération - PBO R.V.Q. 2950

4. Docu	uments à joindre au formulai	re de demande				
Cochez	IMPORTANT: Les foyers à gaz décoratifs sont admissibles à l'aide financière comme appareils de remplacement uniquement aux foyers au bois décoratifs ou d'ambiance non certifiés.					
	Photo de l'appareil avant son retrait. La photo doit montrer que l'appareil est raccordé à une cheminée.					
	Photo de la plaque ou de l'étiquette de l'appareil à retirer, où l'on peut voir le nom du manufacturier et le modèle de l'appareil.					
	Photo du nouvel appareil installé. La photo doit montrer l'environnement où se situe l'appareil.					
	Facture d'achat du nouvel appareil. La facture doit indiquer le nom du détaillant, la date d'achat et une description du produit acheté.					
	Procuration désignant un mandataire si le requérant n'est pas le propriétaire des lieux (s'il y a lieu).					
5. Options d'envoi de la demande De préférence, retournez par courriel à: habitation@ville.quebec.qc.ca Par la poste à : Section des subventions aux bâtiments 295, boulevard Charest Est Québec (Québec) G1K 3G8		Vous avez des questions ? Appelez-nous au 418 641-6186 Écrivez-nous à habitation@ville.quebec.qc.ca				
6. Décla	aration					
Je comprends que je serai éligible pour la subvention si tous les documents requis ont été obtenus au préalable.						
Je comprends que toute somme due à la Ville (taxes ou autres) sera retranchée de la subvention.						
Je reconnais qu'un représentant de la Ville de Québec pourra visiter la propriété et obtenir de toutes sources des renseignements faisant l'objet de la demande.						
Je déclare et certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et complets.						
Tout requérant qui fournit des renseignements rendant fausse, inexacte ou incomplète la demande d'aide financière perd les avantages de la subvention et doit rembourser la totalité de celle-ci.						
Signé à		Signature du requérant		Date (aaaa-mm-jj)		
Signé à		Signature du requérant		Date (aaaa-mm-jj)		

V-5 novembre 2023